

DÉLIBÉRATION N° 2017-03 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Approbation du compte financier 2016 et du compte de bilan

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), notamment l'article 7 ;

Article 1

Le conseil d'administration approuve le compte financier de l'année 2016.

Article 2

L'exécution des autorisations d'emplois de l'année 2016 s'établit comme suit :

(vacataires inclus)	Sous plafond	Hors plafond
Emplois en ETP au 31 décembre 2016	2 959,2	15
Emplois en ETPT 2016	2 979,3	8,2

Article 3

Le compte de résultat agrégé de l'année 2016 s'établit comme suit :

Charges		Produits	
Charges de personnel	205 417 621	Subvention de l'État après mise en réserve	211 639 763
Charges de fonctionnement	34 662 720	Autres ressources	34 620 654
Dotation aux amortissements (biens acquis par le Cerema)	3 899 240		
Dotation aux amortissements (biens transférés par l'État)	7 818 411	Reprise de financements rattachés à des actifs	7 837 140
Dotations aux provisions	781 130	Reprises sur provisions	422 896
Total des charges	252 579 122	Total des produits	254 520 453
Résultat	1 941 331		

Le résultat de l'exercice, soit un million neuf cent quarante-et-un mille trois cent trente-et-un euros, est affecté en réserve.

Article 4

Le tableau de financement agrégé de l'année 2016 s'établit comme suit :

Emplois		Ressources	
Investissements	7 464 184	Capacité d'autofinancement	5 987 394
		Autres ressources	259 496
Total des emplois	7 464 184	Total des ressources	6 246 890
		Prélèvement sur le fonds de roulement	1 217 294

Article 5

Le compte de bilan agrégé au 31 décembre 2016 s'établit comme suit :

Bilan au 31 décembre 2016 (en k€)							
ACTIF					PASSIF		
		Brut	Amortissement et provisions	Net			
Actif immobilisé	Immeubles	136 039	8 966	127 074	Capitaux propres	Bien mis à disposition	125 316
	Autres immobilisations	75 670	55 784	19 886		Biens transférés en pleine propriété	8 750
	Immobilisations en cours	4 185		4 185		Autres	12
						Réserve	19 876
						Résultat de l'exercice	1941
Actif circulant	Créances exercice courant	14 446		14 446	Provisions pour risques et charges		13 570
	Créances antérieures	2 377	1 437	940			
	Disponibilités	15 549		15 549	Dettes		12 740
	Régularisations	128		128			
Total	248 394	66 187	182 207	Total		182 207	

Article 6

Le compte financier agrégé de l'année 2016 en comptabilité budgétaire s'établit comme suit :

Compte financier agrégé 2016 en comptabilité budgétaire (en €)				
Dépenses			Recettes	
	AE	CP		CP
Personnel	205 326 410	205 326 410	SCSP	211 639 763
Fonctionnement	35 672 654	34 037 406	Autres recettes	29 760 112
Investissement	5 846 433	7 464 184		
Total des dépenses	246 845 497	246 828 000	Total des recettes	241 399 875
Solde budgétaire				5 428 125

Article 7

Le tableau d'équilibre financier agrégé de l'année 2016 s'établit comme suit :

Compte financier 2016 : tableau d'équilibre financier agrégé (en €)			
Besoins		Financements	
Solde budgétaire	5 428 125		
Décaissements non budgétaires	6 373 018	Encaissements non budgétaires	13 209 294
Total des besoins	11 801 143	Total des financements	13 209 294
Abondement de la trésorerie	1 408 151		

Article 8

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Délibéré en séance, à Lyon, le 23 février 2017.

La vice-présidente
du conseil d'administration

Isabelle Andrivon

